



Comment financer mon projet de rénovation énergétique sur le Syndicat de l'Ouest Lyonnais ?

Liste des banques engagées pour la transition énergétiques dans l'Ouest Lyonnais

Dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, des conseillers INFO→ÉNERGIE assurent un accompagnement personnalisé pour les habitants du territoire qui souhaitent bénéficier du dispositif de la collectivité : étude des consommations, qualification du projet, choix des matériaux et des artisans, aide au montage des dossiers de subvention, plan de financement, etc.

Votre plan de financement

Votre conseiller **INFO→ÉNERGIE** vous accompagne pour la construction de votre plan de financement :

- **Identification des aides financières** auxquelles votre projet est éligible (postes traités, performance atteinte, niveau de ressources du ménage, etc.) ;
- **Orientation dans les démarches administratives** à engager (à quel moment demander l'aide ? quelles pièces justificatives fournir ? comment présenter le projet à mon banquier ? prévoir un remboursement anticipé sans frais grâce aux aides financières, etc.) ;
- **Simulation sur l'outil ecorenover.org**, dont le conseiller vous remettra une **synthèse personnalisée**, pour visualiser votre trésorerie année après année. Comparant une situation de « laisser faire », sans travaux, et une situation où vous engagez une rénovation énergétique, l'outil prend en compte le montant des travaux, les aides financières, le montant emprunté, le(s) taux d'intérêts, les économies d'énergie réalisées et la valeur verte de votre logement.

Les aides nationales

Cumulables avec les aides locales présentées ci-dessus, les dispositifs suivants existent à l'échelle nationale, créés pour aider les maîtres d'ouvrage dans le financement de leurs travaux d'économies d'énergie :

- ⇒ **Le Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE)**
- ⇒ **Les Certificats d'Economies d'énergie (CEE)**
- ⇒ **La TVA à 5,5%**
- ⇒ **Les aides de l'ANAH**
- ⇒ **L'éco-PTZ**

Les banques qui distribuent l'éco-PTZ :

Banque BCP
Banque Chalus
Banque Populaire
BNP Paribas
Caisse d'Épargne
CIC
Crédit Agricole
Crédit du Nord
Crédit Foncier
Crédit Immobilier de France
Crédit Mutuel
Domofinance
KUTXA Banque
La Banque Postale
LCL
MA Banque
Natixis
Société Générale
Solféa

Pour des informations plus détaillées à propos des dispositifs locaux ou nationaux, contactez votre Espace INFO→ÉNERGIE : 04 37 48 25 90



Les banques locales mobilisées pour la rénovation performante

Banque Populaire : Les agences de Brignais, Chaponost, L'Arbresle

Crédit Agricole : Les agences de Brindas, Vaugneray, Chaponost, Brignais, Thurins, Sain Bel, Lentilly, Messimy, L'Arbresle



La charte des professionnels de la transaction immobilière engagés pour la transition énergétique dans l'Ouest Lyonnais

Ces agences bancaires ont répondu favorablement à la sollicitation du SOL et de l'Espace INFO→ÉNERGIE Rhône-Métropole de Lyon (EIE69) pour co-construire et signer une charte tripartite (agence bancaire – SOL – EIE69), officialisant leur soutien à la politique de transition énergétique portée par le territoire. Elles s'engagent à coopérer à la réalisation de l'objectif de massification de la rénovation énergétique, commun au SOL et à l'EIE69, notamment en proposant des solutions de financement permettant de **faciliter la rénovation globale et performante** : en allant au-delà de l'éco-PTZ plafonné à 30 000€ sur 15 ans, en considérant les aides financières ou encore la valorisation du patrimoine. Les agences signataires se sont engagées à **informer leurs clients** sur l'existence de l'EIE69, un service d'intérêt général compétent pour les accompagner dans leur projet de rénovation énergétique. Dans le souci de donner à leurs clients une information de qualité sur cette thématique, elles sollicitent l'EIE69 pour **sensibiliser et informer le personnel** de l'agence.

Ce partenariat innovant envoie un signal positif quant à la volonté des différentes parties prenantes institutionnelles, associatives et bancaires de se mettre en mouvement vers un objectif d'intérêt général, celui de la transition énergétique.

Pourquoi référencer des banques ?

La politique énergétique ambitieuse actuellement menée par le SOL le conduit à promouvoir l'efficacité énergétique dans le bâtiment et le développement des énergies renouvelables. Son engagement TEPOS (**Territoire à Energie POSitive**) vise en effet la **diminution des consommations d'énergie** du territoire par deux à l'horizon 2050 et le **développement de la production d'énergies renouvelables locales**. Pour atteindre ces objectifs, une politique de **rénovation énergétique de l'habitat** s'est développée, conduisant à la création d'un dispositif d'aides (technique et financière) en mai 2017. L'objectif étant de rénover **900 logements par an au niveau basse consommation**. Dans cette logique de massification de la rénovation énergétique, allant dans le sens des **objectifs nationaux de transition écologique**, il nous semble important de **faciliter le passage à l'acte** du public qui nous contacte et que nous accompagnons dans la qualification de son projet. Nous souhaitons donc être en mesure de lui indiquer un professionnel capable et désireux de répondre clairement à sa demande de **performance énergétique** et de recours aux **énergies renouvelables**.

Espace INFO→ÉNERGIE – Qui sommes-nous ?

L'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon animent ensemble l'**Espace INFO→ÉNERGIE** Rhône-Métropole de Lyon, service d'intérêt général neutre et indépendant de tout fournisseur d'énergie ou de matériaux, répondant gratuitement à toutes les questions d'ordre technique ou économique sur la thématique de l'énergie dans l'habitat (ingénierie technique, information sur les aides financières). À ce titre, l'EIE69 renseigne les particuliers, les copropriétés, les collectivités locales, les petites et moyennes entreprises, lors de permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 17h30, ou sur rendez-vous. Le service assure sur le terrain la promotion de solutions énergétiques pertinentes et efficaces et accompagne les maîtres d'ouvrage dans la définition et le suivi de leur projet.

Avec le soutien de :



et des collectivités locales.